

Annexe 1

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

► Pour les professionnels de santé libéraux

Entre le 17 et le 28 mai 2021, 1 503 professionnels de santé libéraux avec une activité libérale exclusive ou mixte (libérale et salariée) en France métropolitaine ont été interrogés par internet sur leurs antécédents de COVID-19 et la vaccination contre la COVID-19. Les échantillons ont été constitués selon la méthode des quotas en tenant compte de l'âge, du sexe et de la région d'exercice. L'échantillon est constitué de 300 médecins généralistes, 300 pharmaciens d'officine, 300 infirmiers, 303 masseurs-kinésithérapeutes et 300 sages-femmes.

Trois enquêtes de méthodologie similaires ont été conduites :

- la première (V1 : menée du 13 octobre au 5 novembre 2020) a permis d'étudier les intentions de vaccination avant le déploiement de la vaccination COVID-19 en France,
- la seconde (V2 : menée du 17 au 29 mars 2021) et la troisième (V3 : menée entre le 17 et le 28 mai 2021) ont permis d'étudier les couvertures au moins une dose et deux doses ainsi que les intentions de vaccination pour les professionnels n'ayant reçu aucune dose de vaccin.

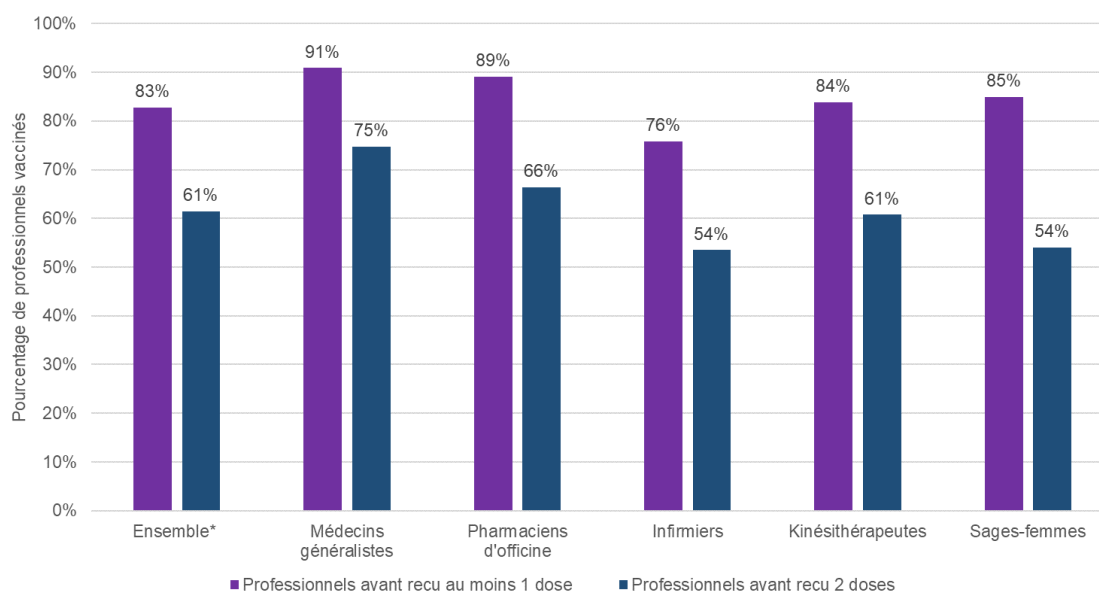
Les données tous professionnels confondus sont pondérées et tiennent compte de la démographie médicale dans chacune des catégories de professionnels.

● En termes d'antécédents de COVID-19, 16% des professionnels de santé libéraux interrogés ont rapporté avoir été déjà testés positifs pour le SARS-CoV-2 (sérologie, test PCR ou test antigénique). Ce pourcentage était de 17% pour les médecins généralistes, 11% pour les pharmaciens d'officine, 18% pour les infirmiers, 15% pour les masseurs-kinésithérapeutes et 13% pour les sages-femmes.

● Au total, 83% des professionnels de santé libéraux interrogés ont rapporté avoir reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID-19 (57% en V2) : 91% pour les médecins généralistes (80% en V2), 89% pour les pharmaciens d'officine (61% en V2), 76% pour les infirmiers (47% en V2), 84% des masseurs-kinésithérapeutes (52% en V2) et 85% des sages-femmes (52% en V2) (Figures A et B).

● Concernant la seconde dose de vaccin contre la COVID-19, 61% des professionnels de santé libéraux interrogés ont rapporté l'avoir reçue (34% en V2) : 75% pour les médecins généralistes (60% en V2), 66% pour les pharmaciens d'officine (43% en V2), 54% pour les infirmiers (23% en V2), et 61% des masseurs-kinésithérapeutes (26% en V2) et 54% des sages-femmes (21% en V2) (Figures A et B).

Figure A. Proportion des professionnels de santé libéraux ayant reçu au moins une dose et deux doses de vaccin contre la COVID-19, par type de profession, 17 au 28 mai 2021, France métropolitaine (N=1 503)

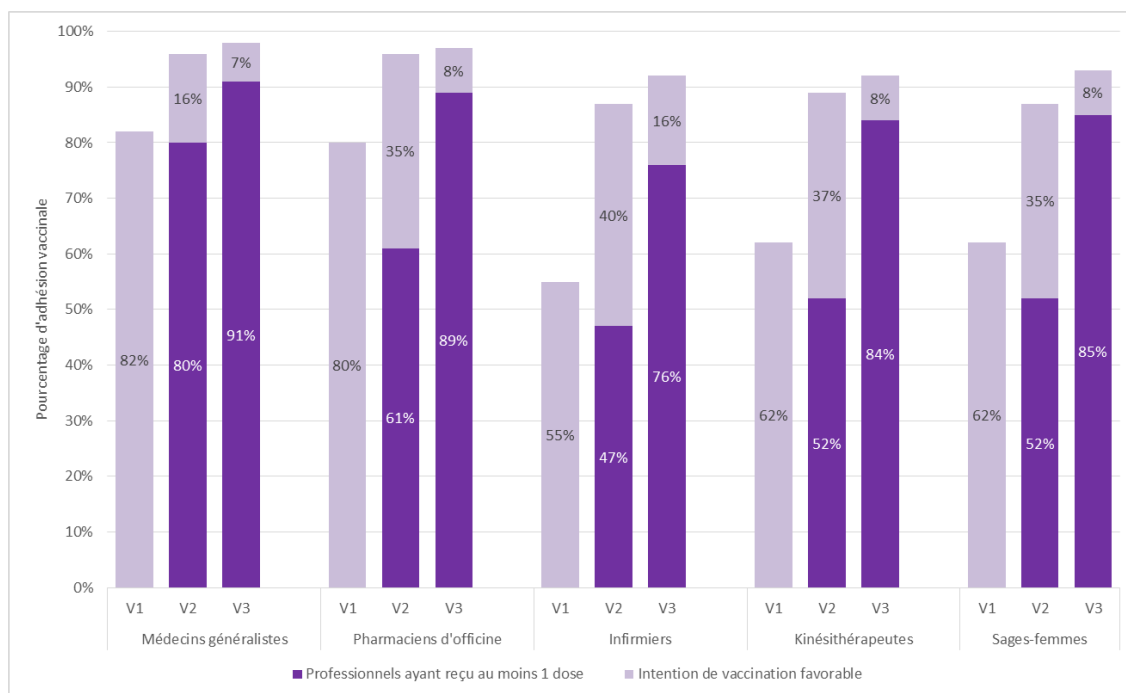


● **Depuis octobre 2020, l'adhésion vaccinale (correspondant au fait d'être vacciné ou bien d'avoir l'intention de le faire) a augmenté pour chacune des catégories de professionnels de santé.**

En effet, alors que l'intention déclarée de se faire vacciner était de 68% fin 2020 (V1) avant le déploiement de la vaccination COVID-19 en France, l'adhésion vaccinale atteint 91% au mois de mars 2021 (V2) et 94% au mois de juin (V3).

Ce pourcentage variait en fonction des professions. En mai 2021, les médecins généralistes (98%) et pharmaciens d'officine (97%) étaient les plus enclins à se faire vacciner en comparaison avec les autres professions (Figure B). **Par ailleurs, pour chacune des catégories de professionnels, les couvertures vaccinales en mai 2021 étaient supérieures aux intentions de vaccination déclarées lorsque les vaccins n'étaient pas encore disponibles.** Cette évolution était d'autant plus marquée chez les infirmiers (76% vs 55%), les kinésithérapeutes (84% vs 62%) et les sages-femmes (85% vs 62%) (Figure B).

Figure B. Adhésion vaccinale au vaccin contre la COVID-19 des professionnels de santé, par catégorie de profession, 17 au 28 mai 2021, France métropolitaine (N = 1505 en V1 ; N=1500 en V2 ; N=1503 en V3)



Notes : périodes V1 (13 octobre – 5 novembre 2020) ; V2 (17-29 mars 2021) ; V3 (17-28 mai 2021)

Données Santé publique France, BVA

● En mai 2021, seuls 6% des professionnels de santé interrogés déclaraient ne pas avoir l'intention de se faire vacciner.

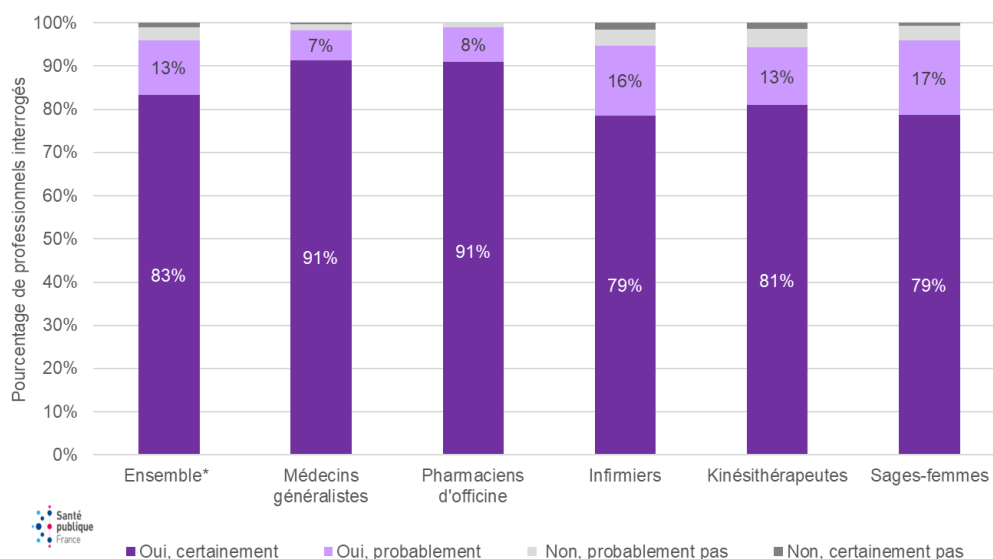
Les raisons principalement évoquées étaient les suivantes : manque de confiance dans la sécurité des vaccins (56%), manque de confiance dans l'efficacité des vaccins (40%), manque d'informations factuelles pour faire un choix (34%), ne craint pas la COVID-19 et/ou ne se considère pas comme à risque (25%), crainte de s'absenter du travail du fait des effets secondaires (16%), contrainte de garder le masque et de limiter les contacts malgré la vaccination (16%), opposition à la vaccination en général (12%), antécédent de COVID-19 (7%), difficulté d'avoir accès au vaccin (5%), et pas d'accès au vaccin souhaité (4%).

● L'analyse par vaccin montre que pour la première dose, 76% des professionnels de santé libéraux ont été vaccinés avec le vaccin Pfizer-BioNtech, 17% avec le vaccin AstraZeneca et 7% avec le vaccin Moderna et 0,2% pour le vaccin Janssen. Pour la seconde dose, 92% des professionnels de santé libéraux ont été vaccinés avec le vaccin Pfizer-BioNtech, 7% avec le vaccin Moderna et 0,8% avec le vaccin AstraZeneca.

● Dans l'ensemble, 96% des professionnels de santé ont déclaré qu'ils recommanderaient certainement ou probablement à leurs patients non à risque de forme grave de COVID-19 (personnes de moins de 50 ans

sans comorbidités) de se faire vacciner contre la COVID-19. Ce pourcentage est de 98% pour les médecins généralistes, 99% pour les pharmaciens d'officine, 95% pour les infirmiers, 94% pour les masseurs-kinésithérapeutes et 96% pour les sages-femmes (Figure C).

Figure C. Proportion des professionnels de santé libéraux qui recommanderaient la vaccination contre la COVID-19 à leurs patients non à risque de forme grave, par type de profession, 17 au 28 mai 2021, France métropolitaine (N=1503)

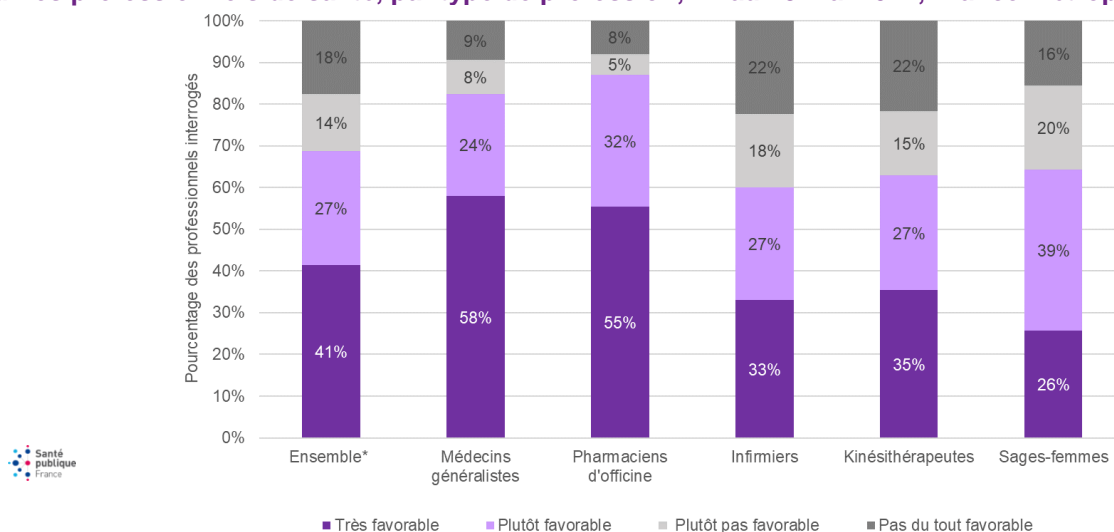


Données Santé publique France, BVA

* Données pondérées qui tiennent compte de la démographie médicale de chacune des catégories de professionnels

● Globalement, 69% des professionnels de santé interrogés se sont déclarés favorables à l'obligation vaccinale contre la COVID-19 pour les professionnels de santé (62% en V2) : 42% se sont déclarés très favorables (36% en V2) et 27% plutôt favorables (26% en V2). La position variait en fonction des professions : 83% des médecins y étaient très ou plutôt favorables (82% en V2), 87% des pharmaciens d'officine (82% en V2), 63% des masseurs-kinésithérapeutes (58% en V2), 64% des sages-femmes (52% en V2) et 60% des infirmiers (48% en V2) (Figure D).

Figure D. Position des professionnels de santé libéraux vis-à-vis de l'obligation vaccinale contre la COVID-19 pour les professionnels de santé, par type de profession, 17 au 28 mai 2021, France métropolitaine (N=1 503)



Données Santé publique France, BVA

* Données pondérées qui tenant compte de la démographie médicale de chacune des catégories de professionnels

Les données de cette étude feront l'objet d'analyses complémentaires qui seront publiées ultérieurement.

Au total, l'adhésion vaccinale des professionnels de santé libéraux observée au travers de ces études est très élevée et supérieure aux intentions mesurées dans cette catégorie de la population en novembre. Tous les indicateurs mesurés vont dans le sens d'une amélioration de la confiance dans la vaccination contre la COVID-19.